



HAL
open science

“ International Classification of Impairments, Disabilities and Handicaps” Que classe l’ICIDH ? Stratégies textuelles et traductibilité des textes.

Christian Rossignol

► To cite this version:

Christian Rossignol. “ International Classification of Impairments, Disabilities and Handicaps” Que classe l’ICIDH ? Stratégies textuelles et traductibilité des textes.. 2000, pp.1-12. <hal-00150246>

HAL Id: hal-00150246

<https://hal.science/hal-00150246v1>

Submitted on 29 May 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

CHRISTIAN ROSSIGNOL
Chargé de recherche C.N.R.S.
Lab. Parole et Langage ESA 6057 CNRS
29 avenue Robert Schuman
13621 AIX EN PROVENCE CEDEX 01
Tel & Fax 04 42 29 02 95
E. Mail : christian.rossignol@lpl.univ-aix.fr

NORDIC-BALTIC SUMMER INSTITUTE
FOR SEMIOTIC AND STRUCTURAL STUDIES
Semiotic of Translation
15-16 juin
IMATRA (Finlande)

**« International Classification
of
Impairments, Disabilities and Handicaps »**

**Que classe l'ICIDH ?
Stratégies textuelles et traductibilité des textes**

Cette communication présente les premiers résultats de l'analyse en cours d'un projet de « *classification* » internationale proposé par l'Organisation Mondiale de la Santé. Elle présente les problèmes que soulève la traduction d'un texte qui se présente lui même comme une « *classification hiérarchique* » et comme un outil statistique, de recherche mais dont l'analyse sémiotique révèle une structure et un fonctionnement qui sont ceux d'un texte politique.

Introduction

Je commencerai par un bref historique de l'origine de cette « *classification* ».

Dans le courant des années 1970 l'Organisation Mondiale de la Santé à confié à l'un des ses consultants, le Dr Philip WOOD, le soin d'explorer les possibilités de construire une classification des « *conséquences de maladie* » compatible avec les principes de la « *Classification internationale des maladies* » (ICD).

Le Dr. WOOD qui se définit lui même comme un « *taxinomiste amateur* » dit avoir découvert à cette occasion que « *les difficultés rencontrées ne provenaient pas seulement de la nomenclature mais aussi de la confusion qui régnait au sujet des concepts de base* » et qu'une classification unique, conforme aux principes taxinomiques de la classification des maladies n'étaient pas possible.

Il considère en effet que les « *altérations corporelles* » (*impairments*) peuvent être traitées de cette manière mais qu'une synthèse des différentes dimensions du « *handicap* » ne peut être

réalisée qu'au prix de compromis arbitraires et de contradictions. Il propose donc le principe d'une classification structurée différemment.

L'Assemblée Mondiale de la Santé a donc approuvé en mai 1976 la publication à titre d'essai d'une classification des « *Altérations et handicaps* », complémentaire mais distincte de la Classification Internationale des Maladies.

Le texte n'en sera publié que 4 ans plus tard, exclusivement en anglais, et nous le désignerons par l'abréviation ICIDH-80. Il comporte déjà de notables modifications par rapport au projet initial de WOOD.

- La classification des « *invalidités* » (*disabilities*) a été profondément modifiée sur le modèle de celle des « *altérations corporelles* » (*impairments*)
- Les troubles fonctionnels (i.e. qui ne sont pas corrélés à des lésions organiques décelables) et qui figuraient initialement dans la classification des « *disabilities* » figurent désormais dans la classification des « *impairments* ».

Ce n'est que 8 ans plus tard, en 1988, qu'une traduction française en sera publiée par le Centre collaborateur français de l'O.M.S.

Cette traduction, réalisée par une équipe d'un institut français de recherche médicale est médiocre et a été, à juste titre, vivement critiquée par de nombreux auteurs français. Elle comporte des omissions, des ajouts, des modifications intentionnelles et des erreurs.

Des travaux réalisés dans les années 90 nous ont permis de montrer que :

- les transformations imposées au texte au cours de sa traduction renvoyaient à des enjeux politiques, économiques ou corporatistes.
- nous n'avons pas affaire à une véritable traduction, mais plutôt à une « adaptation » française réalisée par des traducteurs dont le travail apparaît largement soumis à l'influence de lobbies des secteurs professionnels concernés par l'utilisation prévue de cette « *classification* ». ¹

Au mois de juin 1997, l'O.M.S. publiait un projet de révision de sa « *classification* » intitulé « *International Classification of Impairments, Activities and Participation. A Manual of Dimensions of Disablement and Functioning. Beta 1 Draft for Field Trials* », (ICIDH-2) projet dont la traduction et l'analyse nous ont été confiés.

Puis, au mois de juillet 1999, l'O.M.S. publiait une nouvelle version de ce projet, intitulée : « *International Classification of Functioning and Disability. Beta-2 Draft* » dont l'analyse textuelle nous a également été confiée.

Cette expérience nous a permis de constater que, pour ce type de texte, les difficultés de traduction ne sont pas principalement celles qu'envisagent les « *translation guidelines* » diffusées par l'O.M.S.

Les problèmes de traductibilité liés à l'absence d'un terme équivalent dans une langue différente ou à une notion équivalente dans une culture différente peuvent le plus souvent être identifiés et résolus sans difficulté majeure.

En revanche, les véritables difficultés renvoient le plus souvent à un problème inhérent à la construction de la classification et à la définition des catégories. Elles sont souvent liées au

¹ ROSSIGNOL C. 1992. Classification internationale des Handicaps ? Présupposés et enjeux politiques d'un choix de traduction ; approche sociolinguistique et historique. *Langage et société* N° 62 décembre 1992

fait que des ambiguïtés récurrentes sont utilisés comme élément de stratégies textuelles liées à des stratégies politiques ou corporatistes.

Ce sera le cas notamment lorsque des termes ou des expressions comme « *disablement* », « *concept* », « *model* », « *norm* », « *unit of classification* ». sont utilisés dans une même phrase ou en divers points du texte avec des contenus différents et qu'il n'est pas possible de les traduire par des termes différents sans ruiner une stratégie textuelle et donc altérer le fonctionnement (politique) du texte original.

Nous en prendrons ici quelques exemples le choix du titre, la définition de l'objet de la classification, la définition des « *unités de classification* », l'organisation des « *catégories* »

Le titre

Habituellement, le titre d'une classification fournit une indication assez précise sur ce qu'il s'agit de classer.

Dans le cas présent, le choix d'un titre est l'objet d'un interminable débat où s'affrontent des intérêts contradictoires et qui donne lieu à des formulations très ambiguës quant à ce qu'il s'agit de classer.

Il est à noter que le titre de l'ouvrage a été changé à chaque étape du processus de révision : « *Classification des altération et handicaps* » en 1975 devient « *Classification internationale des altérations du corps, invalidités et handicaps. Un manuel de classification relatif aux conséquences de maladie* » en 1980. Il est ensuite changé en « *Classification internationale des altérations du corps, des activités et de la participation. Un manuel des dimensions de l'invalidation et du fonctionnement* » pour l'ICIDH-2 version β-1 ; puis en « *Classification internationale du fonctionnement et de l'invalidité* » pour l'ICIDH-2 version β-2.

Loin de se clarifier, au fil des versions, le titre devient de plus en plus sibyllin.

Le terme « *classification* » comporte en lui même une ambiguïté que le contexte ne permet pas de lever. Il pourrait renvoyer :

- soit à une démarche classificatoire qu'il s'agirait de développer,
- soit au résultat d'une telle démarche, c'est-à-dire à une taxinomie scientifique composée d'un ensemble de concepts définis en compréhension et organisés selon une structure hiérarchique.

Certains éléments de contexte invitent clairement le lecteur à retenir la seconde interprétation. Ainsi par exemple le premier objectif visé par l'ICIDH-2 serait :

« *de fournir une base scientifique pour la compréhension et l'étude des états fonctionnels associés aux problèmes de santé*² » (Objectifs visés par l'ICIDH- p.9)

Le texte indique également que :

« *La classification ICIDH-2 a été organisée en une classification hiérarchique selon les principes taxinomiques standard /.../ Dans chaque dimension ou composante, les catégories ont été créées selon un système tronc – branche – feuille, de telle sorte qu'une catégorie de quatrième niveau partage les*

² « *To provide a scientific basis for understanding and studying the functional states associated with health conditions* » (Aims of ICIDH-2 p. 9)

attributs des catégories de niveau supérieur dont elle est membre »³ (Annexe 3 p. 191)

Mais il n'en est rien, et le texte oriente délibérément le lecteur vers une interprétation erronée. Une analyse, même superficielle, montre en effet que les « *catégories* » ne sont pas définies en terme de propriétés, les définitions ne sont pas des définitions en compréhension et elles ne constituent pas une structure hiérarchique.

De plus, s'il s'agissait effectivement d'une classification hiérarchique, l'expression | Disability and Functioning | constituerait l'étiquette de la catégorie générique de la classification et devrait à ce titre faire l'objet d'une définition en termes de propriétés ou d'« *attributs* » communs à l'ensemble des éléments qu'il s'agit de classer.

Mais, les auteurs de l'ICIDH sont dans l'impossibilité d'énoncer une définition opératoire de ce qu'il s'agit de classer. Ils évitent donc de parler de catégorie générique ou de catégorie super-ordonnée et emploient à la place une expression métaphorique : « *Umbrella term* ».

Nous ne trouvons dans le texte aucune définition formelle de « *functioning and disability* » tout au plus quelques formules tautologiques assimilables à des définition en termes synonymique. Par exemple : les catégories du premier niveau hiérarchique sont définies en termes synonymiques⁴ et comme des « *dimensions* » du « *functioning and disability* » lequel est à son tour défini comme le « *terme parapluie* » qui recouvre l'ensemble des « *dimensions* ».

La question de savoir quel est l'objet dont les « *dimensions* » sont ainsi placées sous un « *terme parapluie* » reste entière. Et il semble que les auteurs de l'ICIDH-2 ne peuvent pas ou ne souhaitent pas y répondre.

L'objet de la « Classification »

En l'absence de définition, nous devons, pour tenter de déterminer la signification de l'expression « *Functioning and Disability* » nous référer aux contextes de ses occurrences. Deux options sont dès lors possibles :

- soit considérer l'expression comme un élément du langage ordinaire et l'interpréter en fonction des occurrences de ses catégories d'usage dans le texte lui-même de l'ICIDH-2 version β-2,
- soit l'interpréter en fonction du contexte théorique auquel ses auteurs font expressément référence.⁵ Nous devrions alors considérer cette expression comme le nom de la catégorie générique d'une classification scientifique.

Si nous nous en tenons au texte lui-même, nous noterons que l'expression est successivement utilisée pour désigner :

- 1°. les « *états fonctionnels associés aux problèmes de santé* » (page 7 et 11)
- 2°. un « *Terme parapluie* » pour les trois dimensions « *altérations corporelles* », « *activités et limitations d'activité* », « *participation et restrictions de participation* » (pages 7 et 192) et donc,

³ "The ICIDH-2 classification has been organized in a hierarchical scheme keeping in mind the standard taxonomic principles. [...] Within each dimension or component, the categories have been created in a stem-branch- leaf scheme, so that a fourth-level category shares the attributes of the higher-level categories of which it is a member." (Appendix 3 p.191)

⁴ Par exemple : « *Activités* » est défini comme « *la réalisation d'une tâche ou d'une action par un individu.* »

⁵ Annexe 3 : « *Questions taxinomiques et terminologiques* »

3°. un ensemble de « *domaines de fonctionnement* » (page 13)

4°. une « *situation* » (page 11)

5°. une « *interaction dynamique* » (pages 12 et 24)

6°. un « *processus* » (page 23)

Il en résulte que l'expression « *Functioning and Disability* » n'a pas de signification précise, (elle en a beaucoup trop) et la multiplicité des catégories d'usage⁶ des termes qui la composent laisse à ses interprètes, traducteurs et exégètes une grande liberté d'appréciation.

Si nous choisissons d'interpréter l'expression en fonctions du contexte théorique auquel il se réfère explicitement, et selon le critère de cohérence, nous noterons que :

Dans ce contexte, « *Functioning and Disability* » désignent la catégorie générique et par conséquent l'objet de la classification.

Or, la définition de la catégorie générique d'une classification hiérarchique doit être intensionnelle, c'est-à-dire qu'elle doit être formulée en termes de propriétés ou « *attributs* » communs à l'ensemble des objets qu'il s'agit de classer. Plus précisément, elle définit l'ensemble des propriétés ou « *attributs* » communs à l'ensemble des catégories de la classification et à eux seuls.

Il devrait donc être possible de reconstituer la définition de cette catégorie générique en recherchant quelles sont les propriétés ou « *attributs* » des sous catégories pour en extraire ceux ou celles qui sont communs à toutes.

Mais dans le cas de cette « *classification* » cette tentative échoue et il s'avère impossible de trouver ne serait-ce qu'une seule propriété ou « *attribut* », commun à l'ensemble des « *catégories* » proposées. L'analyse ne permet pas d'identifier un noyau constant – même très général – de propriétés communes à l'ensemble des catégories.

Cet échec tient au fait que les catégories de l'ICIDH ne sont pas construites en termes de propriétés ou « *attributs* » communs comme le prétendent les auteurs⁷ mais sur la base de « *ressemblances* » ce que nous pourrions appeler un réseau de « *ressemblances de famille* ».

« *Functioning and Disability* » est susceptible d'une analyse analogue à celles que propose Wittgenstein de la notion de jeu et reprise par Umberto ECO à propos de la notion de « *fascisme* »⁸

« *Functioning and Disability* » désigne une série de « *domaines de fonctionnement* » qui vont du manque d'un membre ou de la « *qualité du sommeil* » au fonctionnement d'un système juridique en passant par le « *tempérament* » ou la « *personnalité* », « *domaines* » qui témoignent tout au plus d'un certain « *air de famille* » d'un certain rapport dont on ne sait pas trop à quoi l'attribuer.

1	2	3	4
a b c	b c d	c d e	d e f

⁶ Ces catégories d'usage seraient encore plus nombreuses si nous prenions également en compte les précédentes versions.

⁷ « *Les définitions sont des formulations qui présentent les attributs indispensables (i.e. qualités, propriétés ou relations) qui constituent le concept ou l'objet désigné par la catégorie.* » (B-2 p. 193)

⁸ Eco, U., « *Eternal Fascism* ». *The New York Review of Books*, New York 22 juin 1995. traduction française : « *Le fascisme éternel* » in *Cinq questions de morale*. Paris, Grasset & Fasquelle 2000. Cf. également *Semiotica e filosofia del linguaggio*. Torino Einaudi 1984 (chapitre IV)

Supposons une série de domaines de fonctionnement. « *Le domaine 1 est caractérisé par les aspects « abc », le domaine 2 par « bcd », et ainsi de suite. Deux est semblable à Un en tant qu'ils ont deux aspects en commun. Trois est semblable à Deux et Quatre est semblable à Trois pour la même raison. Trois est aussi semblable à Un (ils ont en commun l'aspect « c »).* Le cas le plus curieux est celui de *Quatre*, évidemment semblable à *Trois* et à *Deux*, mais sans aucune caractéristique commune avec *Un*. Toutefois, en raison de la série ininterrompue de similarités décroissante entre *Un* et *Quatre*, il subsiste, par une sorte de similarité illusoire, un air de famille entre *Quatre* et *Un*. »⁹

« *Functioning and Disability* » devient ainsi une expression susceptible de s'adapter à toutes les situations car même si on en élimine un ou plusieurs aspects, il sera toujours possible d'y reconnaître un « *état fonctionnel associé aux problèmes de santé* ».

Mais si ces expressions ne sont pas des expressions scientifiques ou techniques, peut-on pour autant les considérer comme des expressions du langage ordinaire ?

Le langage courant emploie des expressions comme « *cette personne est handicapée* », « *untel est handicapé par* », « *il reçoit une pension d'invalidité* », « *du fait de son infirmité cette personne est incapable de* », « *son grand père est un invalide de guerre* », « *sa santé est gravement altérée* » « *untel est un marginal* » etc. Un locuteur, même inculte, est capable d'interpréter, sinon le signifié précis, du moins le sens global de ces syntagmes.

Si, en revanche, – non pas dans le langage de tous les jours mais dans un jargon pseudo-quotidien des professions médico-sociales ou dans une rhétorique administrative, on emploie des expressions comme « *Functioning and Disability* », « *Processus de handicap* » « *États fonctionnels associés à des problèmes de santé* » etc. –, le locuteur commun éprouvera des difficultés à clarifier le sens de ces expressions. Et sera conduit à les supposer – à tort – mieux définies dans des contextes théoriques appropriés mais non accessibles au commun des mortels.

Ces expressions semblent donc constituer un langage pseudo-scientifique et pseudo-quotidien.

Une classification ou un ouvrage scientifique ou technique commencent généralement par préciser les conditions d'emploi du ou des termes qui constituent son objet. Ce qui, à contrario, caractérise le texte de cette « *classification* », c'est que ces termes ne sont pas définis ou font l'objet de pseudo définitions.

Compte tenu de cet interdit définitionnel, il est permis de s'interroger sur le fait de savoir si, sous les « *ressemblances de famille* » qui lient les catégories de l'ICIDH-2, il existe une propriété très générale qui survit dans chacun des termes de la chaîne ? Et, dans l'affirmative, s'il est possible de constituer sur la base de cette propriété un **objet** qui ne s'identifie à aucune des « *catégories* » examinées mais rend compte de chacune d'entre elles ?

Il existe bien une propriété qui n'identifie aucune des « *catégories* » de l'ICIDH-2 mais rend compte de l'existence de chacune d'elle.

Chacune des catégories de cette « *classification* » tente d'identifier des propriétés, qualités, attributs, situations de personnes qui constituent des clientèles actuelles ou potentielles des professions sociales et médico-sociales.

⁹ D'après ECO, U. op. cit. p. 67-68.

Nous avons par ailleurs¹⁰ fait l'hypothèse et montré que c'est en tant qu'elles définissent des clientèles que les expressions qui les désignent, leurs définitions ou absence de définition, leurs traductions dans différentes langues constituent des enjeux politiques et font l'objet d'âpres débats.

L'analyse peut être poursuivie et met en évidence un problème analogue lorsque les auteurs tentent de définir ce qu'il appellent l'« *unité de classification* »

L' « Unité de classification »

Un sous chapitre de l'introduction intitulé « *Unit of classification* » (?) se propose de répondre à l'impératif posé en introduction du chapitre : « *Une classification doit être claire quand à ce qu'elle classe* » et le lecteur attend qu'il y soit enfin répondu à la question de savoir ce que classe l'ICIDH-2.

Les quatre lignes suivantes constituent l'intégralité du chapitre. Elles comportent trois phrases liées entre elles par de fausses inférences déductives (*therefore*). Chacune d'entre elles renvoyant à une signification différente de l'expression « *Unit of classification* »

« *L'ICIDH-2 classe le fonctionnement et l'invalidité dans la perspective des circonstances de la vie d'un individu. L'unité de classification est par conséquent le « domaine » de fonctionnement (le domaine où fonctionnement et invalidité se produisent). Il est important de noter, par conséquent, que dans l'ICIDH-2 les personnes ne sont pas les unités de classification, c'est à dire que l'ICIDH-2 ne classe pas les personnes.* »

La première phrase : « *L'ICIDH-2 classe le fonctionnement et l'invalidité dans la perspective des circonstances de la vie d'un individu.* » renvoie à ce qui constitue l'unité de la classification c'est à dire à l'expression « parapluie » censée réunir un certain nombre de « *classifications* » en une « *unité* » (dont nous ne savons toujours pas sur quoi elle repose).

Dans la seconde phrase : « *L'unité de classification est par conséquent le « domaine » de fonctionnement (le domaine où fonctionnement et invalidité se produisent).* », l'expression « *unit of classification* » renvoie à ce qui constitue les unités de classification ou *Taxa*¹¹, c'est-à-dire aux catégories de la classification.

Dans la troisième phrase : « *par conséquent, /.../ dans l'ICIDH-2 les personnes ne sont pas les unités de classification, c'est à dire que l'ICIDH-2 ne classe pas les personnes.* », « *unit of classification* » désigne les objets ou « occurrences concrètes » qu'il s'agit de classer.

Il apparaît ici, que les auteurs confondent sous un même terme les catégories (qui ne sont que des ensembles de propriétés) et les objets qu'il s'agit de répartir dans ces catégories en fonction de leurs propriétés. Ils confondent type (ou « concept ») et occurrences du type.

Dire que dans l'ICIDH-2 les unités de classification (ou *taxa*) ne sont pas les personnes n'est pas inexact. C'est même un truisme puisque les unités de classification ne sont que des

¹⁰ ROSSIGNOL, C., *Inadaptation, Handicap, Invalidation ? Histoire et étude critique des notions, de la terminologie et des pratiques dans le champ professionnel de l'Éducation spéciale*. Thèse de Doctorat d'État, Université Louis Pasteur – Strasbourg 1, septembre 1999.

¹¹ Dans le modèle taxinomique auquel se réfère le texte, chaque niveau hiérarchique de la classification est appelé *taxon* et chaque *taxon* est défini par un ensemble de traits (ou « *attributs* » ou propriétés) commun aux espèces (ou aux catégories hyponymes) qui le constituent.

ensembles de propriétés.¹² Mais on ne peut pas en déduire pour autant que l'ICIDH-2 ne classe pas les personnes ; bien au contraire, si ces propriétés et attributs sont ceux des personnes nous voyons mal ce que l'ICIDH-2 pourrait à classer si non des personnes ? Notons enfin que le texte prétend répondre à la question en indiquant **ce que ne sont pas** les « *unités de classification* » mais qu'il n'indique pas **ce qu'elles sont**. Il indique **ce que l'ICIDH-2 ne classe pas** mais s'abstient d'indiquer **ce qu'elle classe**.

Cette série de confusions¹³ ne marque pas simplement les limites des compétences des auteurs de l'ICIDH-2 en matière de taxinomie, elle constitue vraisemblablement un élément d'une stratégie textuelle centrée sur l'évasion de ce qui constitue véritablement l'objet de la « *classification* »

L'analyse peut encore être poursuivie par l'examen des catégories et de leur organisation.

L'organisation des catégories

Le texte propose ensuite une rapide description de la manière dont l'ICIDH-2 organise l'information selon trois « *dimensions* » dénommées « *fonctions et structures du corps* » (B), « *activités* » (A) et « *participation* » (P). Ces « *dimensions* » sont elles mêmes subdivisée en « *domaines de fonctionnement* »

- « *la dimension **corps** comprend deux classifications, l'une pour les fonctions des systèmes corporels et l'autre pour la structure corporelle. Les chapitres des deux classifications sont organisés selon les systèmes corporels* »
- « *La dimension des **activités** couvre la gamme complète des activités réalisées par un individu. Les activités sont organisées des activités simples aux activités complexes.* »
- « *La dimension de **la participation** classe les domaines de vie dans lesquels un individu est impliqué, auxquels il a accès, dans lesquels il a des perspectives ou rencontre des barrières sociales. Les domaines sont organisés des zones simples aux complexes.* »

Un examen rapide des « *items* » de chacune des trois « *dimensions* » : « *fonctions du corps* », « *activités* » et « *participation* » montre que la plupart répondent peu ou prou à la (pseudo) définition qui nous est donnée de la catégorie « *activités* ».

La plupart des catégories de la « *classification* » des « *fonctions du corps* » ne décrivent pas autre chose que des activités : motrices, perceptives, alimentaires, sexuelles, intellectuelles qui sont simplement pour la circonstance présentées hors contexte, dans un langage « *savant* » et souvent arbitrairement qualifiés de « *fonctions* »¹⁴. Mais les faits observables qu'elles sont censées catégoriser ne sont pas autre chose que des activités telles que : se mouvoir, mastiquer, avaler, sucer, régurgiter, respirer, dormir, parler, écrire calculer regarder, écouter, interpréter, etc.

¹² Le texte indique par ailleurs que « *Les définitions [des taxa] sont des énoncés qui exposent les attributs essentiels (i.e. les qualités, propriétés ou rapports) qui constituent le concept ou la chose désignée par la catégorie* ». (B-2 p. 193) Il précise également que l'ICIDH-2 est une classification des caractéristiques de santé des personnes dans le contexte de leur situation de vie individuelle ... » Nous devrions en déduire que les propriétés qui servent à définir les catégories sont des attributs des personnes.

¹³ La capacité à effectuer cette distinction est définie dans l'ICIDH-2 au chapitre **b1700** comme une « *Fonctions cognitives de niveau supérieur* » intitulé « **Abstraction** : *fonction mentale de considérer quelque chose telle qu'une idée, une qualité ou un trait distinctif comme différent des réalités concrètes, objet particulier ou occurrence concrète* ».

¹⁴ Souvent sans que soit précisé de quel système elles sont la fonction.

Il en est de même concernant les catégories de la « *participation* » qui ne décrivent pas autre chose que des activités motrices, perceptives, alimentaires, sexuelles, intellectuelles etc. qui sont souvent les mêmes que précédemment, regroupées autrement, présentées pour la circonstance dans un contexte social et requalifiées de « *Participation à ...* ». Les faits observables qu'elles recensent et catégorisent ne sont pas différents de ceux qui sont classés dans les deux autres « *dimensions* » et ne sont pas autre chose que des activités humaines : se déplacer, préparer des aliments, se nourrir, se soigner, produire et interpréter des signes, parler, écrire, apprendre, travailler, jouer, faire du sport, avoir des rapports sexuels, effectuer des transactions, prier, voter, plaider, etc.

La distinction des trois « *dimensions* » : fonctions corporelles / activités / participation repose vraisemblablement sur de fausses évidence du sens commun. La vraisemblance de ces distinctions est soutenue par des procédés rhétoriques et des artifices d'exposition, alors que les faits observables qui constituent les occurrences des catégories sont généralement les mêmes dans les trois classifications.

Le même fait d'observation courante (X) pourra être placé une première fois dans une catégorie des « *fonctions du corps* » définie de la façon suivante.

bXXX Fonction (X)

Fonction de (X) [*formulations « savante*]

une seconde fois dans une catégorie des « *activités* » définie comme suit :

aYYY Activité de (X)

Actions et tâches réalisées par un individu pour (X) [*formulation en langage ordinaire*]

une troisième fois dans une catégorie de la « *participation* » de la façon suivante :

pZZZ Participation à (X)

Engagement dans (X) [*formulation en langage ordinaire*], comme fonction de la disponibilité et de l'accessibilité à ...

Prenons en pour exemple quelques activités courantes telles que manger, parler, lire et écrire, avoir des rapports sexuels.

Le fait de manger sera catégorisé comme :

b510 Fonctions d'ingestion

Fonctions associées à l'absorption et à la manipulation de solides ou de liquides dans le corps par la bouche.

a560 Activité de manger

Actions coordonnées d'apprêter la nourriture servie, de la porter à la bouche et de la consommer de façon culturellement acceptable.

p1202 Participation à la consommation des aliments et des boissons

Engagement dans la consommation culturellement appropriée d'aliments et de boissons sains, comme fonction de la disponibilité et de l'accessibilité à ces ressources.

Le fait de parler sera catégorisé comme :

b175 Fonctions mentales spécifiques du langage

Fonctions mentales spécifiques de reconnaissance et d'usage des signes, symboles et autres composants d'une langue.

- b320 Fonctions d'articulation**
Fonctions de production des sons du langage.
- a230 Activité de production de messages parlés**
Action de produire des messages parlés comportant une signification littérale et implicite.
- p310 Participation à l'échange d'informations verbales**
Engagement dans l'échange d'information au moyen de la parole, incluant l'expression et la réception d'information ...

Le fait de lire sera catégorisé comme :

- b17501 Réception du langage écrit**
Fonction mentales de décodage des messages écrits pour obtenir leur sens.
- a225 Activité de compréhension des messages écrits (lire)**
Action de comprendre les significations littérales et implicites des messages transmis sous forme de langage écrit.
- p320 Participation à l'échange d'informations écrites**
Engagement dans l'échange d'informations par toute forme d'écriture.

L'activité sexuelle sera caractérisée comme :

- b640 Fonctions sexuelles**
Fonctions mentales et physiques associées à l'acte sexuel, y compris l'excitation sexuelle, les phases préliminaires, orgasmiques, et de résolution.
- a760 Activité de s'engager dans un rapport physique**
Actions complexes et coordonnées qu'un individu accomplit pour susciter et réagir à des expressions physiques d'affection et de désir afin d'accomplir un acte sexuel.
- p4202 Participation a des relations sexuelles**
Engagement dans la création et le maintien de relations sexuelles entre des individus, comme fonction d'être accepté par les autres comme partenaire sexuel possible...

Une approche rigoureuse des faits, qu'elle soit théorique ou empirique, met régulièrement en défaut ces distinctions.

L'explication fournie pour rendre compte du recouvrement quasi complet des trois « classifications » est la suivante :

« Les dimensions sont des classifications distinctes mais parallèles ; ainsi B, A et P peuvent être utilisées seules ou en corrélation pour parvenir à une évaluation plus complète. »

Les auteurs ont une nouvelle fois recours à un langage métaphorique et seraient probablement en peine de définir ce qu'est le « parallélisme » en matière de classification ou d'expliquer comment ils envisagent d'établir des corrélations entre les données recueillies dans les trois classification ? Alors que, comme nous venons de le montrer, ce sont le plus souvent les mêmes données empiriques qui sont recueillies et catégorisées de trois manières différentes ?

Il s'avère en fait que ces trois « *classifications parallèles* » organisent en grande partie la même information mais vue sous l'angle, et en fonction des besoins de secteurs professionnels différents. Une première version du texte indiquait explicitement que :

« Pour des usages plus spécifiques /.../, l'orientation des codes de l'altérations, de l'invalidité et du handicap correspondront respectivement aux services médicaux, de rééducation et d'aide sociale. »¹⁵

Mais cette mention a disparu des versions ultérieures.

L'analyse a été poursuivie en direction des catégories de niveaux inférieurs ou « *domaines de fonctionnements* »

Pour la classification des « *impairments* », cette analyse, plus complexe,¹⁶ ne peut être exposée ici faute de temps. Je dirai donc simplement qu'alors que le texte énonce comme principe que « *Les altérations sont conceptualisées en adéquation avec les connaissances biologiques au niveau tissulaire, subcellulaire ou moléculaire* » et que « *les fondements biologiques des altérations ont guidé la classification* », des stratégies textuelles sont mises en place pour éviter autant que possible de référer à des connaissances biologiques.

L'analyse de l'organisation des « *catégories* » permet de montrer que, en dépit du principe énoncé dans le préambule du texte, l'organisation des catégories n'est pas établie en fonction d'une organisation conceptuelle des « *connaissances biologiques* » existantes. Mais qu'elle consiste plutôt à suivre – ou à établir – les « *frontières* » des spécialités biomédicales et médico-sociales qui, elles-mêmes correspondent approximativement aux grandes catégories de la nosographie. (et c'est pour cela qu'ils sont l'objet d'âpres négociations)

L'analyse des « *overlaps* » entre catégories montre en effet que ceux-ci ne renvoient pas à des chevauchements entre champs de connaissances mais à des recouvrements entre champs professionnels.

En ce sens, les catégories de cette « *Classification* » proposée par l'O.M.S. ne visent pas l'organisation d'un champ de connaissances scientifiques mais l'organisation sociale et politique d'un champ professionnel. Elle ne vise pas, comme elle le prétend, l'organisation scientifique d'un champ de connaissances ; elle vise, sans le dire, l'organisations sociale d'un champ professionnel.

En conclusion

Le texte qui nous est proposé semble répondre à des objectifs non explicites, qui ne sont pas ceux qui sont annoncés dans son préambule. Et la poursuite de ces objectifs est rendue possible par la mise en oeuvre de stratégies textuelles parfois complexes.

La référence « *scientifique* » et le modèle formel de la « *classification hiérarchique* » fonctionnent ici comme argument publicitaire et comme argument d'autorité au service d'un projet qui n'est pas un projet scientifique mais un projet politique à visée normative.

Autrement dit, le modèle formel de la « *classification hiérarchique* » et les références scientifiques qui l'accompagnent paraissent destinés à induire, chez un lecteur modèle de premier degré, l'idée que les propositions normatives qui seront formulées auraient un

¹⁵ « for specific purposes /.../ the orientation of the impairment, disability, and handicap codes will be, respectively, for medical, rehabilitation, and welfare services. » ICIDH-80 p. 18

¹⁶ ROSSIGNOL, C., « *International Classification of Impairments, Disabilities, and Handicaps* » Présupposés théoriques et enjeux politiques du projet de révision » (à paraître)

fondement « *scientifique* » et une « *valeur universelle* » ; idée que viendra encore appuyer l'usage du qualificatif « *international* ».

La traduction de ce type de texte soulève des problèmes, techniques et des problèmes éthiques que nous mentionnerons brièvement.

- Si nous nous attachons à restituer aussi exactement que possible le contenu de chaque proposition, nous serons par exemple amenés à traduire différentes catégories d'usage d'un même terme dans une langue par des termes différents dans l'autre et réciproquement. Nous serons ainsi amené à produire ce qu'au regard des critères habituellement en usage nous avons coutume d'appeler une « bonne traduction » Mais, en faisant cela, nous ruinons certaines stratégies textuelles et nous faisons apparaître des incohérences et des contradictions qui, dans le texte original se trouvaient masquées par des procédés rhétoriques. Autrement dit, nous produisons une traduction relativement exacte, mais socialement et politiquement le texte ne fonctionne plus.
- Il est possible, a contrario, d'essayer de préserver les stratégies textuelles et les procédés destinés à induire chez le lecteur une certaine attitude ou une certaine interprétation. (C'est cette option qui semble avoir été choisie par les traducteurs français de l'ICIDH-80 et par les traducteurs canadiens des versions suivantes). Le traducteur rencontre alors des difficultés techniques qui tiennent notamment au fait que ces stratégies textuelles s'appuient souvent sur des particularités de forme ou d'usage de la langue source qui ne se retrouvent pas dans la langue cible (existence d'homonymies, catégories d'usage d'un terme qui ne se retrouvent pas dans la langue cible etc.). Il tentera de surmonter ces difficultés en ayant recours à des omissions, des ajouts, des modifications intentionnelles, des transformations qui apparaîtront comme des « erreurs » de traduction mais qui ont, en fait, pour objet de préserver un certain fonctionnement social et politique du texte.

La traduction qui nous a été confiée était celle d'une version Beta destinée à être « testée » nous avons donc choisi la première solution, celle d'une traduction exacte que nous avons accompagnée d'une analyse sémiotique, conceptuelle et formelle.

Mais si une version définitive de cette « *classification internationale* » voit le jour sans que la question de son objet ait pu être clarifiée elle ne pourra fonctionner ni comme outil scientifique ni comme outil politique.